

Diplôme d'Université « Affaires publiques – concours de la haute fonction publique »

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est devenue en quelques années, en association avec l'Ecole Normale Supérieure, le premier centre de préparation aux concours de la haute fonction publique, par le nombre des lauréats. Cependant, les étudiants de l'Université Paris 1 bénéficient trop peu de cette voie d'accès aux carrières de la haute fonction publique. Au cours des dernières années, seulement une vingtaine d'étudiants de Paris 1 a été admis chaque année en Prép'ENA (sur plus de 130 ces deux dernières années) et, si leurs résultats d'ensemble sont bons (12 lauréats sur 18 inscrits en 2014, et 15 sur 24 en 2015), ils ont réussi surtout les concours autres que l'ENA, quoique de même niveau. Les raisons de cette situation sont connues : d'abord l'autocensure des étudiants eux-mêmes, qu'il faut combattre ; ensuite une formation trop spécialisée, même si elle est excellente, pour des concours qui sont très pluridisciplinaires ; une insuffisante maîtrise la rhétorique, à l'écrit comme à l'oral.

La création du DU « Affaires publiques – concours de la haute fonction publique » a pour but de briser ces barrières et de proposer aux meilleurs étudiants intéressés par les métiers de la haute fonction publique les moyens de se donner cette ambition et en élargissant leur formation pour entrer ensuite en Prép'ENA dans les meilleures conditions.

1. Objectif

Le DU Affaires publiques – concours de la haute fonction publique n'est pas un diplôme autonome. C'est un diplôme complémentaire de la formation principale, visant à donner aux étudiants les connaissances de base nécessaires pour aborder la préparation aux concours de la haute fonction publique, qui sont tous très pluridisciplinaires, dans les matières qui sont absentes du programme de leur diplôme principal. Par exemple, on offrira du droit et de l'histoire aux économistes, de l'économie et de l'histoire aux juristes, du droit et de l'économie aux historiens, etc...

Cinq UFR sont associées dans la mise en œuvre du DU, qui est ouvert à leurs étudiants, et qui mutualisent certains cours dans le cadre du DU. Ces UFR sont les suivantes : l'EDS (Droit, y compris l'Institut d'Administration Economique et Sociale), l'UFR 02 (Economie), l'UFR 09 (Histoire), l'UFR 10 (Philosophie) et l'UFR 11 (Science politique).

Le programme du DU est relativement léger, car il ne doit pas compromettre la formation principale. Au contraire, l'excellence dans la formation principale est la condition d'une pluridisciplinarité réussie. Mais les cours obligatoires et les cours à option sont déterminés, pour chaque parcours, en fonction de leur pertinence par rapport aux programmes des concours de la haute fonction publique, à commencer par celui de l'ENA.

Au terme du DU, et en fonction de la réussite aux examens, l'Université délivre le Diplôme d'Université « Affaires publiques – concours de la haute fonction publique », éventuellement avec

une mention selon les résultats obtenus.

Le débouché naturel du DU est la préparation aux concours de la haute fonction publique. Compte tenu du niveau de sélectivité de ces concours, seuls les meilleurs étudiants, ayant obtenu une moyenne égale à 13 sur les deux années auront un accès direct en Prép'ENA. Cette exigence n'est pas dictée par un quelconque esprit malthusien ou élitiste, mais par l'objectif d'assurer la réussite des étudiants préparés. Les autres étudiants pourront toutefois accéder à la Prép'ENA par le test d'entrée, ou encore sur dossier s'ils obtiennent une mention Bien à leur M1 ou M2 dans l'une des UFR concernées. Mais ils pourront aussi s'inscrire à la préparation au concours des Instituts régionaux d'administration (il en existe cinq en France : Bastia, Lille, Lyon, Met, Nantes), qui donnent accès à des carrières de catégorie A. Après quatre ans de service il leur sera possible de se présenter aux concours internes des corps de la haute fonction publique, et notamment au concours interne de l'ENA.

2. Organisation et programme

Le DU est organisé sur deux ans, en parallèle aux niveaux L3 et M1 de la formation principale. Seuls peuvent s'inscrire au DU, et seulement à partir de la première année du DU, les étudiants régulièrement inscrits en L3, puis en M1 d'un diplôme national délivré par l'une des cinq UFR associées dans le DU.

S'agissant d'une formation complémentaire par rapport à la formation principale de l'étudiant, le DU offre des parcours différenciés selon l'UFR dont relèvent les étudiants. Chaque parcours comporte, sur les deux années, trois cours semestriels obligatoires (un en première année de DU et deux en deuxième année de DU) et l'étudiant doit choisir en option cinq autres cours semestriels (trois en première année de DU et deux en deuxième année de DU). Un seul enseignement est commun à tous les parcours : il s'agit, en deuxième année de DU, du cours et des TD de Grands problèmes contemporains (cours mutualisé du M1 de Droit public). Cet enseignement prépare à l'épreuve dite de composition sur une « question contemporaine d'ordre général portant sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société », qui figure au programme du concours de l'ENA et de tous les concours bâtis sur ce modèle. C'est une épreuve qui fait appel à une culture pluridisciplinaire et à la maîtrise de la rhétorique. C'est pourquoi le cours est accompagné de TD qui permettront d'entraîner les étudiants et de développer leurs aptitudes en ce domaine. Celles-ci leur seront utiles aussi dans les autres épreuves de concours.

Chaque diplôme ayant sa propre grille horaire et son propre système d'options, il est impossible d'éviter les chevauchements d'horaires entre le DU et la formation principale. Cependant, le nombre d'options offertes et les choix ouverts aux étudiants en ce qui concerne les options offertes dans le diplôme principal devraient permettre à chacun de composer son programme de manière pertinente. Une option peut être choisie la première ou la seconde année du DU ; elle ne peut évidemment pas être choisie deux fois. Dans certains cas, une option offerte au titre du DU est aussi accessible en option au titre du diplôme principal. Bien entendu, l'étudiant ne peut choisir en option du DU que des matières qu'il n'a pas validées, ou ne validera pas dans l'année en cours, au titre de la sa formation principale. Enfin, l'évaluation étant organisée sur une base annuelle et non sur une base semestrielle, l'étudiant peut choisir librement ses options, chaque année sur le premier ou le second semestre, ce qui élargit les possibilités de choix. Ce régime s'applique aux étudiants des « bilicences » qui existent entre les UFR associées au DU.

Le DU offre un parcours différencié aux étudiants de chacune des UFR, sur les deux années de L3 et M1.

Le volume horaire des cours est celui du diplôme principal dont ils font partie. Le volume horaire

des cours créés est de 36 heures au niveau L3 (Macroéconomie – croissance, Droit public I, Sociologie des institutions administratives et politiques, Histoire sociale et politique depuis 1750) ou 33 heures au niveau M1 (Evaluation des politiques publiques, Droit public II).

Le DU est géré par le CIPCEA, en liaison avec les UFR qui participent à la mise en œuvre du DU. Le CIPCEA est également chargé de la préparation aux concours de la haute fonction publique et aux concours des IRA.

3. Les parcours offerts par le DU en fonction de l'UFR de l'étudiant

Parcours EDS

Semestre 1 :

UE 1 : cours obligatoire : Macroéconomie – croissance

UE 2 : cours à option (choisir trois cours sur l'UE 2 et l'UE 1 du semestre 2 :

Forces sociales et politiques

Histoire comparée des politiques sociales

Organisation de l'Etat et action publique

Sociologie des institutions politiques et administratives

Politique de l'Union européenne

Semestre 2

UE 1 : cours à option :

Droit social

Histoire des idées politiques

Histoire de la vie politique

Histoire sociale et politique depuis 1750

Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales

Enjeux de l'action publique

Semestre 3

UE 1 : cours obligatoire:

Grand problèmes contemporains : cours + TD

UE2 : cours à option (2 cours à choisir sur le semestre 3 et le semestre 4)

Forces sociales et politiques

Histoire comparée des politiques sociales

Histoire des relations internationales depuis 1750

Organisation de l'Etat et action publique

Sociologie des institutions politiques et administratives

Politique de l'Union européenne

Semestre 4

UE 1 : cours obligatoire

Evaluation des politiques publiques

UE 2 : cours à option

Droit social

Histoire des idées politiques

Histoire de la vie politique

Histoire sociale et politique depuis 1750

Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales

Enjeux de l'action publique

Parcours IAES

Semestre 1 :

UE 1 : cours obligatoire : Macroéconomie – croissance
UE 2 : cours à option (choisir 3 cours sur les semestres 1 et 2)
Droit des sociétés
Finances publiques
Forces sociales et politiques
Politique de l'Union européenne
Régime des obligations – contrats
Sociologie des institutions politiques et administratives
Théorie des politiques publiques

Semestre 2 : cours à option

Droit international public
Droit des technologies de l'information
Enjeux de l'action publique
Histoire de l'administration
Science administrative
Histoire des idées politiques
Histoire de la vie politique

Semestre 3

UE 1 : cours obligatoire:
Grand problèmes contemporains : cours + TD
UE2 : cours à option (2 cours à choisir sur le semestre 3 et le semestre 4)
Droit des sociétés
Finances publiques
Forces sociales et politiques
Politique de l'Union européenne
Régime des obligations – contrats
Sociologie des institutions politiques et administratives
Théorie des politiques publiques

Semestre 4

UE 1 : cours obligatoire
Evaluation des politiques publiques
UE 2 : cours à option
Droit international public
Droit des technologies de l'information
Enjeux de l'action publique
Histoire de l'administration
Science administrative
Histoire des idées politiques
Histoire de la vie politique

Parcours UFR 02

Semestre 1

UE 1 : cours obligatoire
Droit public I (droit constitutionnel – organisation administrative – hiérarchie des normes)

UE 2 : cours à option (choisir 3 cours semestriels sur les semestres 1 et 2)

Droit des sociétés

Forces sociales et politiques

Politique de l'Union européenne

Organisation de l'Etat et action publique

Finances publiques

Régime des obligations – contrats

Théorie des politiques publiques

Sociologie des institutions politiques et administratives

Histoire comparée des politiques sociales

Semestre 2

UE 1 : Cours à option

Droit international public

Droit des technologies de l'information

Enjeux de l'action publique

Histoire politique et sociale depuis 1750

Histoire de l'administration

Science administrative

Histoire des idées politiques

Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales

Droit social

Histoire de la vie politique

Semestre 3

UE 1 : cours obligatoire:

Grand problèmes contemporains : cours + TD

UE2 : cours à option (2 cours à choisir sur le semestre 3 et le semestre 4)

Droit des sociétés

Forces sociales et politiques

Politique de l'Union européenne

Organisation de l'Etat et action publique

Finances publiques

Régime des obligations – contrats

Théorie des politiques publiques

Sociologie des institutions politiques et administratives

Histoire comparée des politiques sociales

Semestre 4

UE 1 : cours obligatoire

Droit public II (droit administratif général)

UE 2 : cours à option

Droit international public

Droit des technologies de l'information

Enjeux de l'action publique

Histoire de l'administration

Science administrative

Histoire des idées politiques

Histoire sociale et politique depuis 1750

Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales

Droit social

Histoire de la vie politique

Parcours UFR 09

Semestre 1

UE 1 : cours obligatoire

Droit public I (droit constitutionnel – organisation administrative – hiérarchie des normes)

UE 2 : cours à option (choisir 3 cours semestriels sur les semestres 1 et 2)

Droit des sociétés

Forces sociales et politiques

Politique de l'Union européenne

Organisation de l'Etat et action publique

Finances publiques

Régime des obligations – contrats

Théorie des politiques publiques

Sociologie des institutions politiques et administratives

Histoire comparée des politiques sociales

Semestre 2

UE 1 : Cours à option

Droit international public

Droit des technologies de l'information

Enjeux de l'action publique

Histoire de l'administration

Science administrative

Histoire des idées politiques

Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales

Droit social

Histoire de la vie politique

Semestre 3

UE 1 : cours obligatoire:

Grand problèmes contemporains : cours + TD

UE2 : cours à option (2 cours à choisir sur le semestre 3 et le semestre 4)

Droit des sociétés

Forces sociales et politiques

Politique de l'Union européenne

Organisation de l'Etat et action publique

Finances publiques

Régime des obligations – contrats

Théorie des politiques publiques

Sociologie des institutions politiques et administratives

Histoire comparée des politiques sociales

Semestre 4

UE 1 : cours obligatoire

Droit public II (droit administratif général)

UE 2 : cours à option

Droit international public

Droit des technologies de l'information

Enjeux de l'action publique

Histoire de l'administration
Science administrative
Histoire des idées politiques
Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales
Droit social
Histoire de la vie politique

Parcours UFR 10

Les étudiants de l'UFR doivent choisir chaque année du DU les cours obligatoires du parcours EDS / UFR 11, ou les cours obligatoires du parcours UFR 02 / UFR 09.

Ils peuvent choisir leurs options librement dans l'un ou l'autre parcours, à condition que le cours ne figure pas dans leur formation principale.

Parcours UFR 11

Semestre 1

UE 1 : cours obligatoire
Macroéconomie – croissance
UE 2 : cours à option (choisir trois cours sur les semestres 1 et 2)
Droit des sociétés
Finances publiques
Régime des obligations – contrats
Histoire comparée des politiques sociales

Semestre 2

UE 1 : cours à option
Droit international public
Droit des technologies de l'information
Droit social
Histoire de l'administration
Histoire sociale et politique depuis 1750
Science administrative
Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales
Questions européennes

Semestre 3

UE 1 : cours obligatoire:
Grand problèmes contemporains : cours + TD
UE2 : cours à option (2 cours à choisir sur le semestre 3 et le semestre 4)
Droit des sociétés
Finances publiques
Régime des obligations – contrats
Histoire comparée des politiques sociales

Semestre 4

UE 1 : cours obligatoire
Evaluation des politiques publiques
UE 2 : cours à option
Droit international public

Droit des technologies de l'information
Droit social
Histoire sociale et politique depuis 1750
Histoire de l'administration
Science administrative
Politiques sociales territoriales / Sociologie des politiques sociales
Questions européennes

4. Régime d'examen et diplôme

Chaque matière obligatoire donne lieu à une épreuve écrite de 3 heures.

Les matières d'option donnent lieu chaque année à une épreuve orale devant un jury pluridisciplinaire. Le sujet est tiré au sort et porte sur l'une des matières choisies par l'étudiant. L'étudiant dispose de 10 minutes pour préparer le sujet. Il expose sa réponse en 10 minutes. Son exposé est suivi de 10 minutes de discussion avec le jury.

Toutes les épreuves sont notées sur 20, avec un coefficient 1. Les notes se compensent entre unités d'enseignement et entre les deux années du DU.

La validation du diplôme permet à l'étudiant de se voir délivrer un *diplôme d'université* de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Le diplôme délivré comporte l'une des mentions suivantes en fonction de la moyenne obtenue sur les deux années des moyennes : Assez Bien (à partir de 12/20) ; Bien (à partir de 14/20), Très Bien (à partir de 16/20).

5. Débouchés

Le débouché naturel du DU est la préparation aux concours de la haute fonction publique, dont il constitue la première étape.

Les étudiants ayant obtenu une moyenne de 13 sur 20 au diplôme seront admis directement en Prép'ENA. Les autres voies d'accès restent ouvertes aux autres étudiants, sous réserve d'en remplir les conditions.

Les étudiants titulaires du DU pourront aussi s'inscrire à la préparation au concours des IRA

6. Conditions d'admission

Le DU « Affaires publiques – concours de la haute fonction publique » est ouvert à la rentrée de septembre 2016 pour un effectif de 40 étudiants parmi les étudiants inscrits en L3 dans l'une des cinq UFR associées au DU.

Pour la première année, chaque UFR est responsable de la sélection de ses propres étudiants pour le DU.

Les étudiants déposent leur candidature auprès de l'UFR de leur formation principale, au moment de leur inscription en L3.

PRE-CANDIDATURE OBLIGATOIRE SUR SESAME

Tout candidat doit obligatoirement créer un dossier sur Sésame (<http://sesame.univ-paris1.fr/Candidat/>) avant fin septembre.

Les candidatures se font sur la base d'un dossier, comportant notamment un CV, un relevé de notes L1 et L2 et une lettre de motivation. L'UFR peut décider d'organiser un entretien.

Les étudiants sélectionnés doivent acquitter des droits d'inscription de 1300 euros pour chaque année du DU.

Des modalités particulières seront définies pour les étudiants boursiers.

7. Renseignements

Auprès de chaque UFR associée au DU : scolarité de la troisième année de licence.

Auprès du CIPCEA :

Directrice : Mme le Professeur Géraldine Chavrier

Responsable administrative : Mme Gabriela Bryda

Mail : cipcea@univ-paris1.fr

Tél. : 0144077935